

Méthodologie de l'Enquête sur les Adolescents en Milieu Urbain (EAMU), Casablanca, 1999

I- Introduction

Sujet d'intérêt de tous les temps, l'adolescence prend, aujourd'hui, plus d'importance en raison de la multiplication des organes et instances de socialisation, du développement des moyens de transport, de communication et des médias, des problèmes des MST/SIDA, et du contact croissant avec les cultures et modes de vie d'origine diverses.

Pour ces raisons, le Centre d'Études et de Recherches Démographiques a réalisé une enquête sur les adolescents résidant à Casablanca-ville, pour palier aux insuffisances de données et analyses relatives à cette catégorie de population.

II- Les objectifs de l'EAMU

Les objectifs généraux de l'EAMU consistent à comprendre les faits suivants:

- Les conditions et caractéristiques socio-économiques des adolescents et de leurs ménages (accès à l'éducation scolaire, participation à l'emploi, conditions d'habitat,...).
- Les comportements, les croyances et attentes en matière d'éducation sexuelle et de santé de la reproduction des adolescents, la connaissance de moyens de contraception, et l'accès aux services de santé.
- La vie sociale des adolescents. Cet aspect comporte des volets comme la situation dans l'environnement familial, les loisirs, les fréquentations, l'emploi du temps des adolescents, etc.

- Les représentations des parents et des éducateurs au sujet des adolescents. Cet aspect implique des thèmes comme: la perception de l'adolescence, les besoins d'un individu en phase d'adolescence, les problèmes qu'il peut encourir, le rôle des adultes, etc.
- Les déviances et violences relatives aux adolescents: pratiques relatives à la drogue, au vol, comportements à risque / délinquance.

III- Approche méthodologique:

III.1- Approches et populations cibles

L'EAMU s'est intéressée d'une part, aux adolescents considérés comme étant la première source d'information concernant leur propre vie et, d'autre part, aux adultes avec qui ils interagissent et qui influencent leurs conditions, attitudes et comportements. Ces adultes regroupent principalement les parents et autres membres de la famille, les enseignants et les éducateurs qui se trouvent dans leur entourage immédiat.

L'EAMU se constitue de trois volets:

Premier volet:

1093 adolescents élèves de lycées sont enquêtés dans leurs établissement scolaire. Le but étant d'avoir des réponses à des questions de connaissance, d'attitude et de comportement par le biais d'un questionnaire rempli par l'enquêté lui-même (self-administered), moyennant une présentation de l'enquête et du mode de remplissage du questionnaire par un responsable, et loin du milieu familial qui pourrait être contraignant pour l'adolescent et l'empêcher de répondre avec toute franchise, liberté et anonymat. Cette façon permet également de diminuer le coût de l'enquête, d'avoir des réponses plus fiables, surtout pour les questions sensibles, et d'augmenter la taille de l'échantillon pour les questions communes posées aux adolescents, soit auprès des ménages soit dans leur établissement scolaire.

Les établissements scolaires ont été sélectionnés par choix raisonné, en respectant une représentativité de la strate d'habitat et du niveau scolaire. Cette étape a été effectuée en collaboration avec la délégation du Ministère de la Prévision Économique et du Plan de Casablanca, le Ministère chargé de l'Enseignement secondaire et technique. Au préalable, il était nécessaire de disposer d'une liste de lycées réparties selon le type d'enseignement (i.e. option littéraire ou scientifique) et leur localisation géographique (adresse, téléphones, quartier ou type de quartier comme *proxy* de la strate d'habitat).

Deuxième volet:

L'enquête auprès des ménages a été 1021 ménages-échantillon, auto pondéré, ont été sélectionnés par tirage aléatoire stratifié à deux degrés, à partir de la base des données du recensement de la population et de l'habitat de 1994. Dans chacun de ces ménages, un des adolescents tiré au hasard a été interviewé. A été également enquêté l'un des parents (le père ou la mère) - quand il est membre présent du ménage. Les pères et adolescents (de sexe masculin) ont été interviewés par des enquêteurs et les mères et adolescentes ont été interviewées par des enquêtrices; le but étant de faciliter le déroulement de l'interview. Cette procédure vise, d'une part à comparer les réponses des parents et des adolescents et, d'autre part, elle permet de saisir les adolescents scolarisés et non scolarisés en relation avec leur environnement familial.

Troisième volet:

Ce volet comprend des interventions de type qualitatif inspirées des méthodes sociologique et anthropologique. L'intégration de la démarche qualitative au sein de l'EMAU est d'une importance capitale. Car non seulement les données qualitatives permettent d'affiner les informations statistiques, mais elles accroissent les possibilités d'appréhender les mécanismes qui gouvernent les phénomènes étudiés.

Quatre techniques d'enquête ont été mobilisées en direction des adolescents et des agents de socialisation parmi les adultes:

1. Questions de type qualitatif insérées dans les questionnaires auprès des élèves et des ménages
2. Les entretiens semi-directifs de type biographique
3. Les entretiens de groupe (*focus groups*)
4. Les entretiens auprès des institutions concernées par les questions de l'adolescence. Il s'agit d'entretiens auprès de responsables relevant des organismes suivants:
 - Ministère de l'Education Nationale;
 - Ministère de la Jeunesse et Sport;
 - Ministère de la Santé.

L'objectif recherché de ces interviews à caractères socio-anthropologiques, n'est pas d'extrapoler à l'ensemble de la population les informations ainsi recueillies, mais de permettre d'avoir des explications pertinentes à des comportements ou attitudes qu'on peut constater à travers des enquêtes structurées auprès des ménages et des élèves, soit des enquêtes qui sont plutôt à caractère quantitative.

Tableau 1: Récapitulatif de la partie qualitative de l'EAMU

Type de population	Technique d'enquête
Adolescents scolaires	Entretiens de groupe construits sur la base de sexe avec entretiens individuels des élèves rencontrés lors de l'enquête auprès des ménages.
Adolescents non scolaires	Entretiens individuels
Parents	Entretiens individuels construits sur la base du sexe.
Enseignants	Entretiens de groupe
Éducateurs et personnel chargé du secteur des adolescents	Des entretiens individuels et de groupe.

III.2- Les questionnaires de l'enquête auprès des ménages et auprès des élèves:

En plus des enregistrements sur cassettes effectués lors des entretiens individuels approfondis et des discussions de groupes (*focus groups*), deux principaux questionnaires ont été utilisés:

- le premier a été rempli auprès des ménages par un binôme

composé d'un enquêteur et d'une enquêtrice. Il permet d'avoir:

- ❑ les caractéristiques du ménage et du logement dans lequel vivent les adolescents de 13 à 19 ans;
 - ❑ des opinions, relations, comportements et appréciations du père ou de la mère eu égard aux adolescents d'une manière générale ou en ce qui concerne leurs propres enfants de 13 à 19 ans;
 - ❑ les connaissances, attitudes et comportements d'un adolescent de 13 à 19 ans du ménage et son opinion vis-à-vis des relations parents-adolescents.
- le deuxième questionnaire, relativement plus léger, a été rempli par l'adolescent dans son établissement scolaire (lycée). Il vise à:
 - ❑ Recueillir des informations sur quelques caractéristiques de l'élève ses parents et son ménage;
 - ❑ Mesurer le degré de sa connaissance de l'éducation sexuelle, la santé reproductive, quelques aspects du droit et de la religion,
 - ❑ Avoir ses attitudes vis à vis de phénomènes socioculturels, ses relations avec son voisinage, et avec l'autre sexe,
 - ❑ Disposer d'informations sur ses loisirs et les personnes avec qui il / elle entretient le plus de relations;
 - ❑ Evaluer ses comportements sociaux.

Ces deux questionnaires comporteront plusieurs modules dont chacun pourrait, à lui seul, faire l'objet d'une enquête à part.

IV- Plan de sondage de l'enquête auprès des ménages

Tenant compte des moyens humains et matériels mobilisés pour mener les travaux de l'enquête sur les adolescents à Casablanca ville, on a observé un échantillon de 1 021 ménages représentant les diverses couches sociales. Cette taille a été jugée suffisante pour donner des estimations de certaines caractéristiques au niveau de Casablanca. En

plus, cette enquête, s'attache plutôt à dégager les explications des phénomènes étudiés qu'à donner des mesures très précises sur leur ampleur.

IV.1- Tirage de l'échantillon

Il s'agit de procéder au tirage d'un échantillon auto pondéré de 1021 ménages et d'un nombre équivalent d'adolescents éligibles faisant partie de ces ménages. On a enquêté, en plus de l'adolescent tiré, son père ou sa mère quand celui ci (*i.e.* l'adolescent) est de sexe féminin, à moins que le père / la mère à enquêter ne fait pas partie du ménage en question, auquel cas c'est le parent de sexe opposé qui a été enquêté. Si aucun des deux parents de l'adolescent n'est membre du ménage, cette procédure a été appliquée aux personnes responsables (tuteurs) de l'adolescent.

Le tirage de l'échantillon des ménages est effectué à partir de la base des données du recensement de la population et de l'habitat de 1994. Il s'agit d'un tirage stratifié à deux degrés.

IV.1.1 - Stratification et plan de sondage

La ville de Casablanca a été subdivisée en 7 groupes de strates d'habitat. L'unité spatiale de stratification étant le district. Chaque groupe de strates est composé d'un certain nombre de districts et chaque district est formé d'un nombre déterminé de ménages (tableau 2).

Tableau 2. Groupe de strates selon le nombre de districts et de ménages en 1994

Groupes de strates	Nombre de districts	Nombre de ménages
Luxe	226	33666
Moderne	281	35127
Ancienne Médina	208	33989
Collectif moyen	368	48496
Économique	1492	236646
Social	369	63022
Sommaire	266	47113
Total	3210	498059

Aussi le tirage de l'échantillon a-t-il été effectué à 3 niveaux:

1. Au niveau des strates: tirage des districts - échantillon et des ménages.
2. Au niveau des districts: tirage des ménages - échantillon.
3. Au niveau des ménages: tirage des adolescents.

IV.1.2 - Tirage des districts - échantillon

Pour des considérations de coût et dans un souci de rentabilité, le nombre de districts échantillon a été fixé à 30. Au niveau de chacune des 7 groupes de strates de la ville de Casablanca, il a été procédé à la répartition du nombre de districts à enquêter selon le poids de chaque district dans la strate: le nombre de ménage du district par rapport à celui de la strate. Le tirage du district au sein de la strate a été fait par tirage aléatoire simple à l'aide des nombres au hasard.

IV.1.3- Tirages des ménages - échantillon

Le nombre de ménages à enquêter calculé d'abord au niveau des groupes de strates et ensuite au niveau des districts - échantillons .

a) Au niveau des groupes de strates:

Il a été convenu, dans un souci d'optimisation de la représentativité de l'échantillon, de faire en sorte que le nombre de ménages à enquêter au sein de chaque strate, soit proportionnel au poids de cette strate dans la ville de Casablanca, la taille de l'échantillon étant fixée, comme cela a été précisé plus haut. Ainsi retrouve-t-on les mêmes poids relatifs des strates dans la ville et dans l'échantillon qui est de ce fait auto pondéré.

Une fois calculé le nombre de ménages à enquêter au sein de chacun des **30 districts** - échantillon, on passe à l'étape du tirage des ménages - échantillon.

IV.2- Tirage systématique des ménages - échantillon

Les ménages à enquêter dans chaque district ont été identifiés sur le terrain par tirage systématique, en collaboration avec le superviseur, les contrôleurs et enquêteurs / enquêtrices.

IV.3- Tirage des individus à interviewer

Il s'agit de tirer au sein de chaque ménage - échantillon une personne éligible (un adolescent de 13-19 ans) en utilisant une grille de tirage aléatoire. Cette grille, sous forme de matrice, est établie à partir d'une table des nombres aléatoires. Elle indique en colonne le nombre total des membres du ménage et en ligne "le numéro d'ordre de l'adolescent éligible" au sein du ménage.

IV.3.1- Présentation de la grille de tirage aléatoire

Cette grille, insérée dans le questionnaire, qui sert à l'identification du membre du ménage -un adolescent éligible-, qu'il y a lieu d'interviewer, est formée de 15 colonnes numérotées de 1 à 15 (taille maximale retenue et de 12 lignes numérotées de 1 à 12). Le chiffre se trouvant au croisement d'une ligne et d'une colonne donnée, a été déterminé à l'aide de tables des nombres au hasard.

Au moment de l'enquête, l'enquêteur / enquêtrice dresse une liste de l'ensemble des membres éligibles du ménage; c'est-à-dire toutes les personnes résidentes de 13 à 19. Sur cette liste qui doit figurer en bonne place dans le questionnaire, les intéressés sont numérotés et classés par ordre d'âge décroissant, c'est-à-dire du plus âgé au plus jeune un **numéro d'ordre de tirage** leur sera ainsi affecté. Pour un ménage donné, on détermine le numéro de la colonne de la grille de tirage aléatoire. Ce numéro correspond à la taille du ménage. On détermine aussi le numéro de la ligne de la grille de tirage aléatoire. Le numéro de la ligne correspond au nombre total de personnes éligibles du ménage en question (adolescents de 13-19 ans). Le chiffre se trouvant au croisement de la ligne et de la colonne ainsi déterminée désigne **le numéro d'ordre de tirage de l'individu à interviewer**. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le numéro d'ordre des membres du ménage qui figurera dans la première colonne de la liste des membres de ménage.

V- Organisation sur le terrain

Après avoir informé les autorités locales sur les objectifs, les zones et les responsables de terrain de l'enquête auprès des ménages, et une fois

l'autorisation d'exécution de l'EAMU est accordée, le superviseur s'est chargé du bon démarrage de l'opération.

V.1- Enquête auprès des ménages

Pour des raisons pratiques, chaque binôme s'est vu confier un ou plusieurs districts à enquêter. Un plan détaillé du district avec mention du nombre de ménages échantillon a été mis à sa disposition.

Pour chaque district, le binôme a été chargé d'identifier le(s) district(s) d'enquête et les ménages éligibles au sein de chaque district, et ce sous la responsabilité du contrôleur et du responsable de l'enquête sur le terrain (i.e. superviseur). Le binôme est chargé de remplir les questionnaires auprès de ces ménages - échantillon. Les questionnaires remplis chaque journée sont remis au contrôleur qui les vérifie en partie avant de les remettre à son tour à l'enquêteur de réserve qui procédera, au bureau, à leur vérification systématique. La vérification des questionnaires dans le bureau est une opération complémentaire à celle sur le terrain. Elle implique la vérification des réponses à toutes les questions, et à certaines combinaisons de questions.

V.2- Enquête auprès des élèves

Cette enquête a été exécutée par les superviseurs qui ont été chargés de contacter les directeurs des établissements scolaires pour confirmer les rendez-vous d'enquête, et prendre les dispositions nécessaires pour bien mener cette enquête auprès des élèves.

Notons que les questionnaires, la formation, l'organisation, le déroulement de l'enquête sur le terrain et le temps alloué au remplissage de chaque type de questionnaire ainsi qu'aux entretiens d'ordre qualitatif ont été testés au préalable. Les enseignements de ce test ont permis d'ajuster les outils et les procédures d'exécution de l'enquête.

L'enquête auprès des élèves a permis de recueillir des informations sur les connaissances, attitudes et pratiques de 1093 lycéens par le biais d'un questionnaire rempli, dans l'établissement scolaire, par l'enquêté lui-

même (self-administered) sans mentionner son nom afin de lui assurer l'anonymat et le mettre dans un cadre de confiance.

Trente six classes scolaires appartenant à seize lycées ont été sélectionnées par choix raisonné selon un tirage stratifié respectant une représentativité selon le type de quartier où se trouve le lycée, la branche d'étude (i.e. option scientifique versus option littéraire) et le niveau scolaire (voir tableau 3).

Tableau 3: Répartition des élèves échantillon de l'enquête sur les connaissances, aptitudes et comportement des adolescents élèves de la ville de Casablanca, 1999

Critères de stratification	Effectifs	Pourcentages
Type de quartier où se trouve le lycée		
Aisé (luxe, moderne, administratif et professionnel)	152	13,9
Moyen (Ancienne médina, collectif moyen, économique)	828	75,8
Faible (social, clandestin, précaire et douar urbain)	113	10,3
Option d'études		
Littéraire	498	45,6
Scientifique	595	54,4
Niveau scolaire		
1er Année secondaire	295	27,0
2ème année secondaire	350	32,0
3ème année secondaire	448	41,0
Total	1 093	100,0

Ainsi, on a pu enquêter 1093 lycéens dont 52,8% de sexe féminin et 47,2% de sexe masculin. La majorité sont âgés de 17 à 21 ans avec, toutefois, plus de filles jeunes que de garçons. L'âge moyen des lycéens est de 18,5 ans (19,0 ans pour le sexe masculin et 17,9 ans pour le sexe féminin). La structure par âge et sexe des lycéens de l'enquête auprès des adolescents ne diffère pas tellement de celle dégagée du recensement de 1994, si l'on tient compte de l'évolution démographique survenue au cours des cinq ans séparant ces deux opérations de collecte et des erreurs du sondage.

Tableau 4: Distribution (en %) des élèves adolescents enquêtés en classe en 1999 et des élèves de 13-19 ans recensés en 1994 selon l'âge et le sexe: ville de Casablanca

Age	Lycéens enquêtés en 1999			Lycéens recensés en 1994		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
14-16ans*	9,7	17,3	13,7	6,7	6,1	6,4
17-18 ans	43,2	44,9	44,1	37,3	39,6	38,4
19-21 ans	46,3	37,8	41,8	56,0	54,3	55,2

N.D	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% par sexe	47,2	52,8	100,0	52,5	47,5	100,0

* seule un lycéen avait déclaré avoir 14 ans en 1999 et aucun en 1994.